



MUNICIPALITÉ  
FERME-NEUVE

*Un monde vert... ouvert*



**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
2024-2029**

Municipalité de Ferme-Neuve  
125, 12e Rue Ferme-Neuve QC J0W 1C0 Téléphone : 819 587-3400 info@munfn.ca

# Table des matières

	PAGE
MOT DU CONSEIL MUNICIPAL.....	3
MISE EN CONTEXTE .....	4
TERRITOIRE.....	4
POPULATION ET LOCALISATION .....	5
QUELQUES STATISTIQUES .....	5
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	6
PORTRAIT ÉCONOMIQUE ACTUEL DE LA RÉGION .....	6
REVENU.....	7
SECTEURS ÉCONOMIQUES.....	7
HÉBERGEMENT (REF.15).....	8
QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?.....	9
POURQUOI UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE?.....	9
QUELS SONT LES POUVOIRS D'UNE MUNICIPALITÉ?.....	10
QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉMARCHES UTILISÉES POUR ÉLABORER CE PLAN?.....	10
QUE RÉVÈLE LA CONSULTATION PUBLIQUE ?.....	11
DIAGNOSTIC DU PORTRAIT ACTUEL .....	12
ACTIONS ET INFRASTRUCTURES EN PLACE OU EN COURS DE RÉALISATION .....	13
NOTRE VISION.....	16
NOS VALEURS .....	16
NOTRE MISSION .....	16
LES PRINCIPAUX ENJEUX .....	16
ENJEU 1 : SATISFACTION DES CITOYENS POUR LES SERVICES RENDUS .....	17
ENJEU 2 : RÉDUCTION DE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE .....	20
ENJEU 3 : DES RICHESSES NATURELLES ACCESSIBLES, EXPLOITÉES ET PROTÉGÉES .....	22
ANNEXE 1.....	24

## Mot du conseil municipal

Les élus de la municipalité de Ferme-Neuve vous présentent avec fierté leur engagement envers les principes du développement durable. Nous tenons à assurer à notre communauté un présent satisfaisant et un possible lendemain.

Les conséquences actuelles et annoncées découlant de la détérioration de notre planète ne peuvent pas nous laisser indifférents. Il est urgent que chacun se mobilise pour tenter de renverser la situation.

Déjà sensibilisé à poser des actions plus vertes, le conseil municipal tient à accentuer, par ce plan de développement durable, une vision plus globale de sa mission. Nos décisions dans les sphères sociale, économique et environnementale prendront une même couleur, celle de s'assurer que leurs résultats soient à long terme harmonieux avec les enjeux et les grandes orientations de ce plan.

Ayant la chance de posséder un vaste territoire regorgeant de richesses, notre devoir est de les développer, de les partager tout en s'assurant de ne pas les dénaturer. Notre souci de revitaliser ce milieu qui a connu des difficultés causées par la concentration de nos activités économiques dans les seuls domaines agricole et forestier ne doit pas devenir un prétexte pour poser des gestes précipités. Le développement touristique amorcé doit se faire dans le respect des principes soutenant notre plan de développement durable.

L'administration municipale ne peut à elle seule concrétiser un virage percutant sans des efforts concertés de l'ensemble de la communauté. Nous agissons comme facilitateur, et nos citoyens et nos visiteurs en seront les véritables acteurs.

Nous tenons à remercier tous les membres des différents services de la municipalité, particulièrement le service d'urbanisme, qui a piloté ce travail ainsi que les citoyennes et citoyens qui ont nourri notre réflexion par leur participation aux consultations.



## Mise en contexte

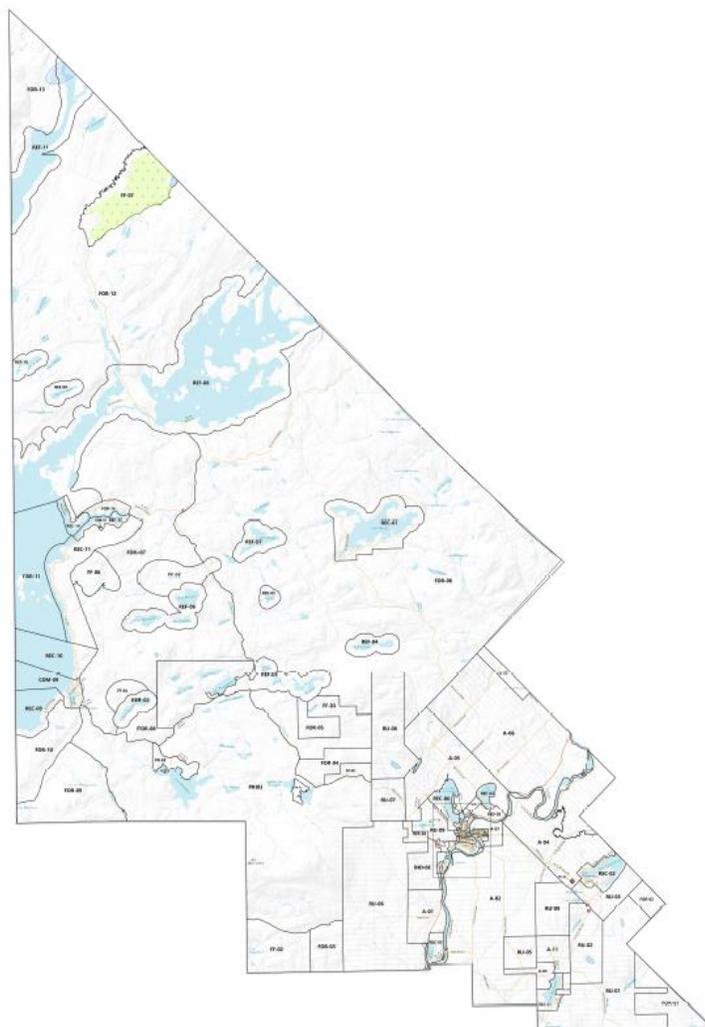
### Territoire

La municipalité de Ferme-Neuve se situe dans les Hautes-Laurentides dans la partie nord de celle-ci. Sa superficie de 786.16 km<sup>2</sup> la classe en tête des municipalités et des villes de la MRC Antoine-Labelle pour son étendue (réf.1). Elle partage ses frontières avec quatre municipalités du côté nord-est et avec la ville de Mont-Laurier et de Lac-des-Écorces, au sud.

Une partie de la municipalité de Ferme-Neuve se trouve en zone inondable due à son développement près de la Rivière du Lièvre. Le village se trouvant dans un méandre de celle-ci, il est plus à risque d'inondation.

Son territoire possède de nombreuses ressources naturelles dont plusieurs lacs, des rivières, une partie du Réservoir Baskatong, le mont Sir-Wilfrid-Laurier (appelé la montagne du diable) et un vaste couvert forestier ainsi que des terres agricoles.

Seulement sept lacs sont actuellement exploités au niveau de la villégiature, ce qui implique qu'un très haut pourcentage de nos lacs sont encore inhabités et inexploités. Toutefois, déjà deux lacs présentent des cyanobactéries (réf.2) dues à une mauvaise gestion de cette ressource. De plus, une grande partie du territoire se trouve encore sous couvert forestier et est très peu exploité, autant en termes de la foresterie, l'agriculture qu'au niveau résidentiel. La municipalité possède une partie boisée au sud du village. Cette forêt urbaine est un milieu humide d'intérêt, vu la présence d'érable argenté. Ferme-Neuve a donc décidé de favoriser la conservation de ce milieu unique en l'aménageant en collaboration avec Table forêt.



## Population et localisation

La population de Ferme-Neuve, qui était de 2 716 personnes en 2021 (réf.3), donne un ratio de 3.5 habitants par kilomètre<sup>2</sup>. Le nombre d'habitants a décliné graduellement depuis les années 60, mais il semble vouloir se stabiliser (réf.4). À cette époque, le déplacement de la population de la zone rurale vers la zone urbaine a provoqué un nouveau développement domiciliaire, près de la rivière du côté sud du village, mais une partie de plus de 35 acres a été déclarée en plaine inondable. L'expansion du côté ouest de la rivière a alors pris fin étant donné que la zone déclarée inondable était le seul endroit de développement possible. Le côté est de la rivière a aussi une partie inondable qui fut construite à partir de 1915, provoquant aujourd'hui des démolitions. Le développement domiciliaire est toutefois possible de ce côté dans des zones non inondables bordées par des terres agricoles.

La répartition des groupes d'âge, de notre population résidente, nous indiquait en 2021 que les personnes de 65 ans et plus représentaient 28.20% de la population totale, tandis que le groupe des 0 à 14 ans était de 12,5% (réf.5).

Le fait que 34 % de nos propriétaires fonciers ont leur adresse permanente en dehors de notre municipalité représente aussi une particularité à prendre en compte.



## Quelques statistiques

Population			
Année	2021	2016	2011
Nombre	2 716	2 706	2 882

Année	Groupes d'âge		
	0 à 14	15 à 64	65 et plus
2021	12,50%	59,30%	28,20%
2016	13,47%	63,3%	23,10%
2011	14,53%	66,67%	18,80%

Année	Âge médian	Âge moyen
2021	53,2	48,2
2016	50,7	46,1
2011	47,0	-----

## Activités économiques

Dès la création de ce territoire en municipalité, l'exploitation forestière et l'agriculture se côtoient. Cette économie mixte s'est transformée, mais est toujours présente aujourd'hui. La diminution du nombre de fermes familiales et les crises forestières répétées ont obligé la municipalité à diversifier son économie vers la villégiature et le tourisme. Nos richesses naturelles favorisent cette nouvelle orientation. La chasse et la pêche ainsi que la pratique du véhicule hors route attirent une clientèle de l'extérieur depuis plusieurs années (réf.6). Les ZECS et les pourvoiries offrent des services variés allant de la chasse à l'hébergement. Les terrains de camping, les centres de villégiature et la création du parc régional de la montagne du diable ont permis d'augmenter de façon significative une clientèle de plein air non motorisé.

Au niveau industriel et employabilité, la scierie ainsi que les entrepreneurs forestiers sont des employeurs importants. Les autres emplois proviennent de l'agriculture, des secteurs commerciaux et de services. Plusieurs travailleurs se déplacent vers la ville centre pour leur emploi (réf.7). Le transport partagé ou collectif n'est pas organisé ni pratiqué.

## Portrait économique actuel de la région

### Population

La population de Ferme-Neuve est assez stable depuis 5 ans avec une très légère augmentation de 2016 à 2021. Elle a passé de 2 706 habitants en 2016 à 2 716 habitants en 2021 (réf.8). Bien que le nombre d'habitants ait peu varié durant ces années, il est possible d'observer un vieillissement de la population. Il y a une augmentation dans la catégorie des 65 ans et plus, tandis que les autres catégories décroissent tranquillement (réf.9).

Tableau 1 : Répartition de la population selon leur groupe d'âge

Comparatif du pourcentage de la population de 2016 et 2021 dans certains groupes d'âge			
	0 à 14	15 à 64	65 et plus
2016	13,5	63,3	23,1
2021	12,5	59,35	28,2

Population active dont 87,8% comme employés et 12,6% travailleurs autonomes		
15-24 ans : 70,5%	25-64 ans : 74,5%	65 ans et plus : 11,1%

## Revenu

En 2020, le revenu total brut moyen, chez les résidents permanents de 15 ans et plus, est de 38 200 \$ sans compter les 35 personnes qui sont sans revenus. Parmi les 1 445 travailleurs, 560 sont à temps plein, tandis que 780 sont à temps partiel. Il est possible d'observer dans le tableau ci-dessous le nombre de personnes pour chaque tranche de revenu (réf.10).

Tableau 2 : Répartition du revenu par tranche de 10 000\$

Tranches de revenu (année 2020 après impôt)	Nombre de personnes 2 295
Aucun revenu	30
Moins de 10 000\$ (pertes inclusives)	170
10 000\$ à 19 000\$	370
20 000\$ à 29 000\$	495
30 000\$ à 39 000\$	325
40 000\$ à 59 000\$	540
60 000\$ à 79 000\$	190
80 000\$ à 99 000\$	90
1000 000 et plus	85

## Secteurs économiques

Ferme-Neuve est considéré comme un sous-centre régional étant donnée la présence de services essentiels, qui desservent plusieurs municipalités avoisinantes, situé au nord de la vallée de la Lièvre (réf.11).

De plus, la forte présence de milieu forestier (18% privé et 82% gouvernemental) fait de cette ressource l'industrie première de la région. Malgré son déclin, cette industrie demeure tout de même le principal secteur d'activité de la région avec les activités connexes (réf.12).

L'agriculture et le tourisme sont aussi des secteurs d'activité importants dans la région. Le parc régional permet de nombreuses possibilités d'escapades en pleine nature ainsi que de l'hébergement touristique (ref.13).

Les sentiers de motoneige et de quad sont très bien développés dans la région ce qui favorise le tourisme.

Ferme-Neuve compte 224 chalets sur son territoire. Ce qui représente 23% des habitations. Cette donnée permet de démontrer que le tourisme récurrent occupe une place importante dans la municipalité (réf.14).

## Hébergement (ref.15)

L'hébergement disponible est majoritairement composé de maisons individuelles et d'immeubles à logement. Il est possible d'observer la répartition des logements dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Répartition des logements

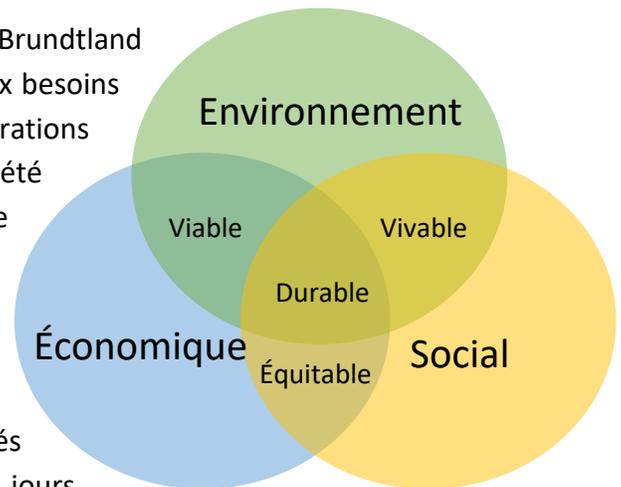
<b>Logements privés à Ferme-Neuve (2021) : Total = 1 280</b>		
945 maisons individuelles	0 maison en rangée	60 logements dans duplex
25 maisons jumelées	20 maisons attenantes	210 logements dans immeubles de moins de cinq étages
10 maisons mobiles		

Le total de logements dans la municipalité est inférieur à la demande ; 40 ménages ont des besoins urgents en matière de logements.

De plus, la valeur moyenne des logements est de 154 000\$ et les frais médians de location sont de 524 \$.

## Qu'est-ce que le développement durable?

Le développement durable est décrit, selon le rapport Brundtland de 1987, comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (réf.16). Ce qui a été repris par le gouvernement du Québec par sa Loi sur le développement durable, en ajoutant à la définition de Brundtland: « Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement » (réf.17). Ceci se traduit de nos jours comme étant l'harmonisation d'un développement économique qui prend en considération les enjeux environnementaux du territoire ainsi que les besoins et désirs de la population. En bref, la zone commune aux trois sphères (environnementale, économique et sociale) est ce qu'on appelle le développement durable, car celui-ci ne focalise pas seulement sur le développement économique, mais il se module selon les besoins environnementaux et sociaux.



## Pourquoi un plan de développement durable?

La municipalité doit répondre à plusieurs défis au quotidien et, elle souhaite y répondre en tenant compte des principes de l'écoresponsabilité et du développement durable, comme souhaité par ses citoyens. L'écoresponsabilité (réf.18) est une application plus précise du concept de développement durable, car il est associé à un comportement ou à une activité. Le conseil municipal trouve nécessaire de se doter d'un tableau de bord qui va guider leurs futures actions. Il a choisi d'élaborer un plan de développement durable pour les cinq prochaines années. De façon concrète, cet outil de planification souple et établie sur une longue période, est un engagement à gérer ses ressources et son territoire de façon durable. Ce plan va décrire les grandes orientations, les objectifs et les actions qui seront posés pour se rendre à bon port. Ce plan influencera chaque année les planifications et les pratiques de nos différents services ainsi que les prévisions budgétaires. Des indicateurs vont nous permettre une reddition de compte annuelle des actions mises en place, et une évaluation de l'atteinte des objectifs.



## Quels sont les pouvoirs d'une municipalité?

Une municipalité peut soutenir le développement économique grâce à la mise en place de différents fonds d'investissement et de programmes. La municipalité peut :

- Élaborer un programme de crédits de taxe aux entreprises;
- Soutenir des entreprises en mettant sur pieds un Organisme à But non lucratif (OBNL) afin d'offrir un soutien technique;
- Créer un fonds de développement

## Quelles sont les principales démarches utilisées pour élaborer ce plan?

Le conseil municipal a confirmé par résolution sa volonté de se doter d'un plan de développement durable. Le service d'urbanisme a reçu le mandat de chapeauter cette opération. Celui-ci a établi, en collaboration avec les autres services, les grandes lignes directrices du projet.

Une analyse de la situation actuelle a permis de poser un diagnostic de notre municipalité lui permettant de bien connaître ses forces et ses opportunités actuelles, de noter les possibles embûches et ses faiblesses. Les enjeux et les grandes orientations s'inspireront de ce diagnostic. La vision sera formulée pour tenir compte du portrait que souhaite offrir la municipalité en 2028.

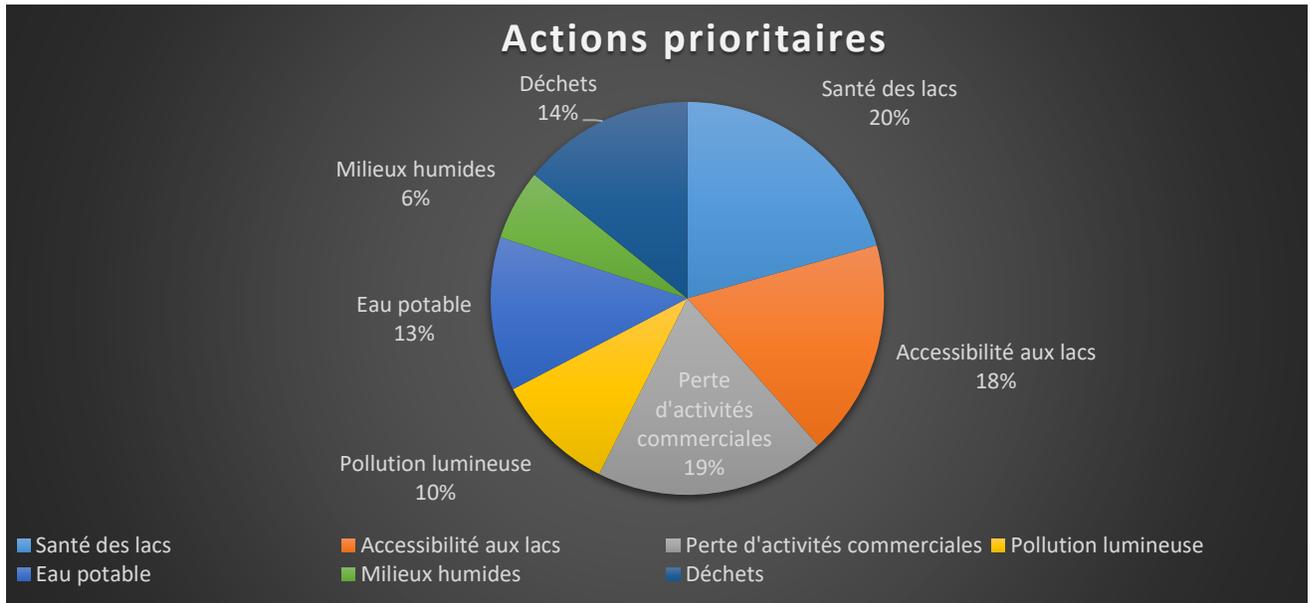
La consultation publique, effectuée en 2021, par sondage écrit sur les principales préoccupations et sur les besoins de la population est un outil précieux qui décrit leur réalité et leurs souhaits. Lors de cette consultation, nous avons obtenu un taux de réponse de 19% dont 70% des répondants étaient des résidents permanents.

Nous avons aussi consulté les évaluations faites par les clientèles fréquentant différents sites touristiques sur notre territoire. Toutes ces données serviront à définir les actions concrètes qui permettront d'atteindre les objectifs de ce plan. Un plan d'action détaillé l'accompagnera.

## Que révèle la consultation publique ?

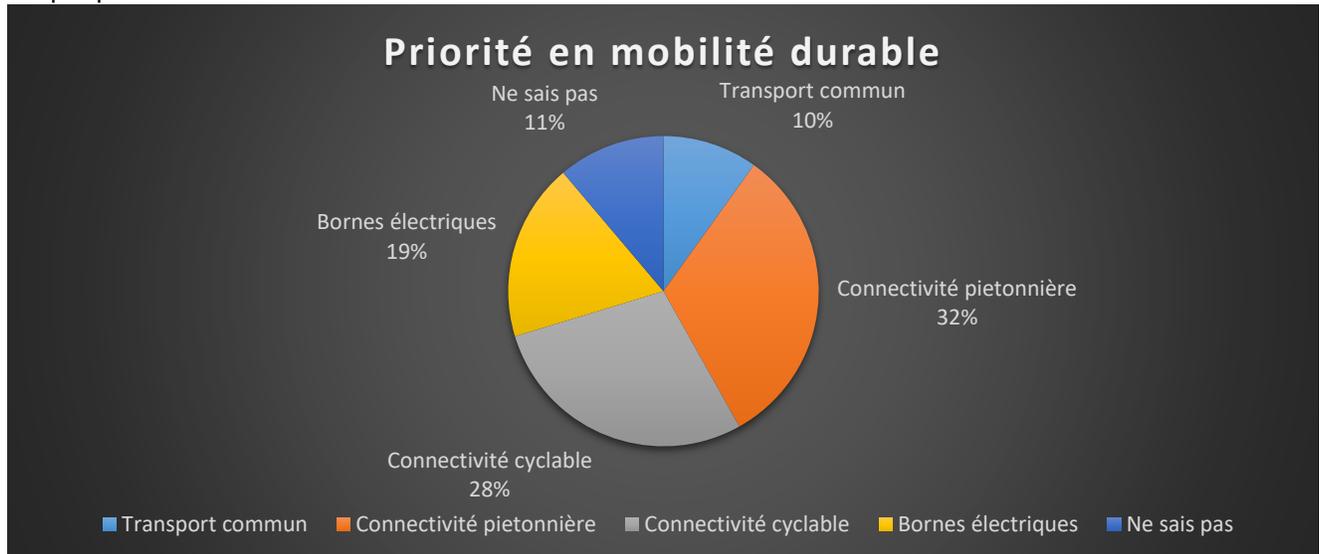
Tirée de la consultation publique, les résultats démontrent les préoccupations sur les sujets choisis. Les répondants souhaitent que la municipalité intervienne en priorité sur certains dossiers en vue d'un développement durable.

Graphique 1:



Ils se sont aussi prononcés sur la mobilité durable décrivant les lacunes et suggérant différents moyens. La connectivité piétonnière et cyclable dans la zone urbaine ressort comme prioritaire. Un corridor cyclable plus sécuritaire vers la ville centre a aussi été souligné. L'ajout de bornes électriques est vu comme un incontournable pour la mobilité durable.

Graphique 2 :



## Diagnostic du portrait actuel

Afin de faciliter l'élaboration du plan de développement durable, la municipalité de Ferme-Neuve a fait un diagnostic de ses forces, faiblesses, opportunités et menaces. Cette analyse a permis d'identifier les aspects sur lesquels la municipalité devait se baser pour élaborer les différents objectifs de son plan.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Grand territoire à découvrir;</li><li>• Plusieurs lacs et cours d'eau importants;</li><li>• Grande partie du territoire en zone forestière;</li><li>• Paysages exceptionnels;</li><li>• Anciens chemins forestiers transformés en sentiers pour VHR;</li><li>• Une partie du territoire forestier en zone protégée (parc régional);</li><li>• Culture de terres agricoles en mode biologique;</li><li>• Confirmation de l'implantation d'un CPE;</li><li>• Présence de la fibre optique sur tout le territoire bâti;</li><li>• Présence de commerces reconnus avec bannières;</li><li>• Qualité des parcs urbains;</li><li>• Fierté des résidents (descendance de familles souches);</li><li>• Citation et protection de bâtiments patrimoniaux;</li><li>• Pouvoir attractif sur les villégiateurs.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Peu d'habitants par kilomètre<sup>2</sup>;</li><li>• Développement industriel quasi inexistant;</li><li>• Mauvaises conditions des chemins menant aux attraits touristiques;</li><li>• Absence d'hébergement dans la partie urbaine;</li><li>• Manque de projet locatif individuel ou collectif en zone urbaine;</li><li>• Manque de transport collectif vers la ville centre;</li><li>• Centre urbain peu esthétique;</li><li>• Certains services et commerces manquants;</li><li>• Difficulté à attirer de nouvelles familles;</li><li>• Faible rétention des jeunes;</li><li>• Manque d'éclairage et mauvaise qualité de certains tronçons de trottoirs au centre urbain;</li><li>• Absence de corridor cyclable dans la zone urbaine;</li><li>• Peu d'activités sportives et culturelles;</li><li>• Présence de vieux bâtiments agricoles abandonnés, en ruine.</li></ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>• Potentiel de développement en villégiature (plusieurs lacs inexploités);</li><li>• Potentiel de développement agricole (superficie défrichée sous exploitée);</li><li>• Potentiel de développement forestier;</li><li>• Potentiel en acériculture sur les terres publiques et lots privés;</li><li>• Projet possible à déposer pour des subventions au niveau de programme de revitalisation.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Baisse du nombre de résidents par kilomètre de chemins en milieu agricole;</li><li>• Vieillesse de la population;</li><li>• Écart entre le nombre de villégiateurs non-résidents et les résidents permanents;</li><li>• Contamination des lacs;</li><li>• Perte de fierté chez certains résidents pour l'entretien de leur propriété;</li><li>• Augmentation de nombre de bâtiments secondaires en ruine dans le milieu urbain;</li><li>• Disparition des paysages agricoles traditionnels.</li></ul>

## Actions et infrastructures en place ou en cours de réalisation

La municipalité a déjà entrepris plusieurs actions en adéquation avec le développement durable au fil des ans. Il est ressorti des sondages que certaines demandes citoyennes étaient déjà actuellement en place dans la municipalité. La méconnaissance de ces services et infrastructures peut être due à des lacunes de communication. Un tableau qui résume les actions prises et les infrastructures présentes démontre que :

### RIGUEUR POUR L'APPLICATION RÉGLEMENTAIRE

- Inspections aléatoires.
- Suivi de tous les permis.
- Traitement des plaintes.



### SUIVI DU RÈGLEMENT Q2r22 ÉVACUATION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

- Suivi très rigoureux des vidanges des installations septiques des résidences isolées.
- Inspections en rotation de leur conformité en zone riveraine.

### PROTECTION DES LACS

- En plus des inspections des installations septiques, inspection des rives en regard de la conformité de la bande riveraine.
- Modernisation de la station de lavage de bateaux pour améliorer l'efficacité et le contrôle.



### SERVICES SANITAIRES DANS LES PARCS

- Le vandalisme rend le service plus difficile dans les parcs les plus isolés (parc Armand Millaire).
- Ouverture de ce service lors d'événements.
- Pour les autres parcs, le service est offert durant toute la période estivale.

### CONNECTIVITÉ CYCLABLE AVEC MONT-LAURIER

- Bande de 5' dans l'emprise de la route 309 permettant la connectivité cyclable entre Ferme-Neuve et Mont-Laurier



### LIEUX DE RASSEMBLEMENT EXTÉRIEURS

- Plusieurs parcs offrent cette possibilité ainsi que le terrain multisports

### VALORISATION DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE, SECTEUR URBAIN

- Projet en cours du côté ouest : belvédère, fontaine, élargissement de la bande gazonnée, trottoir. Ajout de tables. Interprétation historique.



### FAVORISER LE TRANSPORT COLLECTIF

- Création de stationnements pour le covoiturage.

### FAVORISER LE TRANSPORT DURABLE

- Installation de bornes de recharge électrique.



### AMÉLIORATION DU SERVICE INTERNET

- Coopérative locale (CTAL) offre un service de connexion par fibre optique partout où il y a des poteaux électriques.

### DIMINUER LA POLLUTION SONORE DANS LE VILLAGE

- Mise en place d'indicateurs de vitesse dans le village pour sensibiliser les automobilistes.





# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024-2029

## Notre vision

Une municipalité reconnue en 2029 comme dynamique, mobilisée et protectrice de son environnement et de ses ressources naturelles, fidèles aux principes du développement durable, offrant à tous ses citoyens une pleine qualité de vie dans un milieu économiquement diversifié et revitalisé.

## Nos valeurs

Les valeurs d'équité, de responsabilisation, d'intégrité, de solidarité et de respect guident les décisions du conseil municipal et celles de ses services.

## Notre mission

Le conseil municipal décide des orientations et des priorités en s'assurant, après des consultations et de l'écoute, de répondre aux besoins de sa population. Elle a sous sa responsabilité plusieurs dossiers dont les principaux sont l'aménagement de son territoire, le transport, l'entretien des rues et des chemins, l'approvisionnement en eau potable, la gestion des budgets, la taxation, la sécurité publique et la gestion des matières résiduelles. La municipalité de Ferme-Neuve a aussi pour mission d'offrir un milieu de vie de qualité à tous les citoyens en intervenant selon les principes du développement durable.

## Les principaux enjeux

La situation actuelle de la municipalité nous indique plusieurs défis, le conseil municipal a choisi de focaliser sur ceux qui lui permettront de répondre à sa mission et à sa vision dans les différentes sphères du développement durable (sociale, environnementale et économique).

La municipalité a choisi trois principaux enjeux qui sont soutenus par des orientations et des objectifs afin de guider le plan d'action 2024-2029 :

- **Satisfaction des citoyens pour les services rendus;**
- **Réduction de notre empreinte écologique;**
- **Richesses naturelles accessibles, exploitées et protégées;**

## Enjeu 1 : Satisfaction des citoyens pour les services rendus



**Orientations 1.1** : Offrir des infrastructures et des services de qualité, adaptés à la zone urbaine.

Axe : Qualité de vie

Sphère : Sociale

Constat : Nos citoyens souhaitent vivre dans un environnement paisible où ils peuvent bénéficier de services à proximité.

### Objectif 1.1.1 : Améliorer les espaces verts et l'esthétique du village

Actions :

- Création d'espaces verts
- Plantation d'arbres sur les artères principales
- Amélioration de l'éclairage
- Application des règlements sur les bâtiments accessoires en ruine ou dangereux
- Sensibilisation sur la propreté générale des terrains
- Promotion de la « Journée de la terre »
- Sensibilisation sur la dégradation des biens publics
- Adaptation des parcs et des artères principales pour la population vieillissante

### Objectif 1.1.2 : Favoriser l'accès aux cours d'eau

Actions :

- Amélioration d'accès riverain sur un terrain municipal
- Amélioration du parc Armand-Millaire

### Objectif 1.1.3 : Augmenter les activités sportives et culturelles

Actions :

- Augmentation des prestations musicales dans les parcs l'été
- Initiation aux sports pour les 4 à 7 ans
- Création d'activités pour les journées de pluie
- Favorisation des rassemblements
- Organisation de hockey loisirs
- Promotion d'activités libres dans les parcs

**Orientations 1.2** : Consolider les infrastructures et les services en zone périurbaine.

Axes : Déplacement sécuritaire

Sphère: Sociale

Constat : Les villégiateurs souhaitent l'amélioration des chemins

### Objectif 1.2.1 : Améliorer les chemins en milieu rural et récréatif

Actions :

- Réfection de routes
- Augmentation de l'entretien des routes très fréquentées
- Augmentation de l'entretien des routes dans les zones récréatives hors du périmètre urbain

### Objectifs 1.2.2 : Adapter nos infrastructures aux changements climatiques

- Protection des chemins ayant une forte pente
- Sensibilisation sur les choix verts

### Objectifs 1.2.3 : Gérer les types de location dans le milieu récréotouristique

Actions :

- Publicisation des zones de location à court terme
- Adaptations de la réglementation aux préoccupations des citoyens

**Orientation 1.3** : Améliorer la gestion des ressources naturelles de la zone périurbaine.

Axes : Aménagement des grands espaces

Sphère: Environnemental

Constat : Les villégiateurs désirent conserver ce sentiment de bien-être dans ces grands espaces. La dégradation de certaines terres dans des zones agricoles

### Objectif 1.3.1 : Préserver le caractère naturel des grands espaces

Actions :

- Contrôler l'accessibilité aux espaces naturels dans le village

## Enjeu 2 : Réduction de notre empreinte écologique



**Orientation 2.1 :** Favoriser les déplacements par le transport actif

Axe : Mobilité durable

Sphère : Environnementale

Constat : Le transport individuel a pris toute la place aux fils des ans sur le territoire

**Objectif 2.1.1 :** Implanter des infrastructures

Actions :

- Amélioration de la surface des rues et des trottoirs
- Sensibilisation

**Objectif 2.1.2 :** Inciter la population à utiliser les transports actifs

Actions :

- Sensibilisation

**Objectif 2.1.3 :** Améliorer le transport collectif

Actions :

- Sensibilisation sur les services offerts
- Publicisation de l'application disponible pour covoiturage
- Instauration d'une façon alternative pour le covoiturage
- Publicisation des services du TACAL

**Orientation 2.2 : Réduire la pollution des gaz à effet de serre (GES)**

Axe : Qualité de l'air

Sphère : Environnementale

Constat : Beaucoup d'émission de GES sur le territoire provient de véhicules individuels.

**Objectifs 2.2.1 : Augmentation de l'utilisation de voitures électriques sur le territoire**

Actions :

- Sensibilisation sur les bienfaits et les subventions disponibles

**Objectifs 2.2.2 Augmentation de la canopée**

Actions :

- Modifications règlementaires
- Végétalisation des terrains municipaux

**Orientation 2.3 : Réduire la quantité de matières résiduelles à enfouir**

Axe : Surconsommation

Sphère : Environnementale

Constat : Les citoyens de Ferme-Neuve enfouissent encore 504.62 tonnes<sup>19</sup> de matières résiduelles annuellement.

**Objectif 2.3.1 : Favoriser la récupération et le ramassage des matières organiques partout sur le territoire et en tout temps**

Actions :

- Amélioration de notre rendement de récupération lors d'évènements
- Promotion du 3-RV
- Augmentation obligatoire de compostage dans les édifices municipaux
- Sensibilisation et promotion auprès des commerçants concernant le suremballage.

**Objectifs 2.3.2 : Sensibiliser les commerces à l'importance de faire un triage adéquat**

- Publicisation des bienfaits environnementaux

## Enjeu 3 : Des richesses naturelles accessibles, exploitées et protégées



**Orientations 3.1 :** Favoriser de nouvelles activités économiques à même nos richesses naturelles.

Axe d'intervention et sphère: Économie

Constat : La création d'une diversification d'activités économiques dans le respect de l'environnement est nécessaire pour assurer la pérennité de la municipalité.

**Objectif 3.1.1 :** Soutenir les nouveaux projets qui diversifient et augmentent nos activités économiques

Actions :

- Favoriser l'implantation des nouvelles entreprises
- Support pour développement domiciliaire dans la zone urbaine
- Ouverture pour l'implantation d'agriculteurs hors normes
- Favoriser la création d'un logement dans une unifamiliale isolée

**Objectif 3.1.2 :** Soutenir de nouveaux développements résidentiels, à proximité des axes routiers déjà existants

Actions :

- Publicisation du potentiel disponible
- Favoriser le développement domiciliaire sur le bord des lacs
- Favoriser la densification du village

### Objectif 3.1.3 : Favoriser les accès aux lieux de villégiatures et aux attraits touristiques

Actions :

- Amélioration de la signalisation touristique
- Publicisation des points intéressants

### Objectif 3.1.4 : Poursuivre la mise en valeur de la Rivière du Lièvre

Actions :

- Service de canot, kayak à la descente de bateau du côté Est
- Favoriser l'utilisation du 32 acres
- Sensibilisation sur les bienfaits des milieux humides

### Objectif 3.1.5 : Améliorer l'attractivité de la zone urbaine

Actions :

- Promotion de l'histoire et du patrimoine de Ferme-Neuve
- Affichage de bienvenue aux visiteurs dans les commerces
- Modification de l'affichage à l'entrée du village
- Augmentation des activités organisées dans les parcs
- Publicisation les commerces locaux
- Amélioration de la disponibilité de l'information touristique

**Orientations 3.2** : Diminuer les risques de perturbation des plans d'eau sur le territoire.

Axe : Qualité de l'eau

Sphère : Environnementale

Constat : Les nombreux plans d'eau de la municipalité sont peu gérés et présentent des signes de détérioration

### Objectifs 3.2.1 : Protéger les plans d'eau contre les risques de contamination.

Actions :

- Règlementation sur l'obligation du lavage des bateaux
- Surveillance aléatoire des lacs
- Campagne publicitaire afin d'encourager l'utilisation de la station de lavage de bateaux
- Panneaux de sensibilisation
- Poursuivre les vérifications des installations septiques riveraines
- Protection des milieux des humide

# ANNEXE 1

## Références

1. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052479097&SearchText=Ferme-Neuve>
2. [https://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Chapitre-2\\_Portrait\\_Lievre.pdf](https://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Chapitre-2_Portrait_Lievre.pdf)
3. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052479097&SearchText=Ferme-Neuven>
4. Ferme-Neuve (Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement) ([originis.ca](http://originis.ca))
5. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1&STATISTIClist=1&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052479097&SearchText=Ferme-Neuven>
6. <https://clubmotoneigenorddelalievre.com/portrait-de-ferme-neuve/>
7. [https://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Chapitre-2\\_Portrait\\_Lievre.pdf](https://www.cobali.org/wp-content/uploads/2016/11/Chapitre-2_Portrait_Lievre.pdf)
8. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/search-recherche/productresults-resultatsproduits-fra.cfm?Lang=F&GEOCODE=2021A00052479097>
9. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=2&lang=F&dguid=2021A00052479097>
10. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=5&lang=F&dguid=2021A00052479097>
11. <https://www.mrcal.ca/nos-services/amenagement-du-territoire/schema-damenagement>
12. <https://www.mrcal.ca/nos-services/amenagement-du-territoire/schema-damenagement>
13. <https://www.parcmontagnedudiable.com/>
14. PG solution
15. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&GENDERlist=1,2,3&STATISTIClist=1,4&HEADERlist=0&DGUIDlist=2021A00052479097&SearchText=Ferme%2DNeuve>
16. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/evol-concept.htm>
17. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>
18. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/cad>
19. Bilan de masse 2023, RIDL